



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport du jury

Concours : Troisième concours du CAPES

Section : Langue des signes française (LSF)

Option :

Session 2020

Rapport de jury présenté par : Laurent Duhaupas, président du jury

Table des matières

Table des matières	2
Propos introductif	Erreur ! Signet non défini.
I. Données statistiques	5
II. Composition du jury.....	6
III. Tableau récapitulatif des épreuves du CAPES de LSF 2020	7
IV. Compréhension-Restitution et analyse de segments.....	8
1. Définition générale de l'épreuve	8
2. Sujet et attentes du jury pour la première partie : compréhension-restitution	8
3. Sujet et attentes du jury pour la deuxième partie : analyse de segments.....	10
4. Prestations des candidats	18
Annexe 1. Sujet de l'épreuve	22
Bibliographie-Sitographie	23

Propos introductif

Créés en 2009, les concours du CAPES de Langue des signes française (LSF) permettent, depuis 2010, de recruter à un haut niveau des professeurs, sourds ou entendants, qui pourront enseigner leur discipline à des élèves de collège ou de lycée général et technologique, soit comme première langue d'accès aux apprentissages, soit comme enseignement optionnel, notamment en lycée.

Pour la session 2020, 2 postes pour le concours externe et 1 poste pour le Troisième Concours étaient offerts. Lors de la session précédente, 2 postes avaient été offerts au CAPES externe, alors que le troisième concours n'avait pas ouvert.

L'année a été marquée par une crise sanitaire sans précédent qui a engendré une réorganisation des modalités de nombreux concours, dont le concours externe et le troisième concours du CAPES de LSF. Conformément à *l'Arrêté du 15 mai 2020 portant adaptation des épreuves des sections des concours externes et des troisièmes concours ouverts au titre de l'année 2020 en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat du second degré (CAPES) en raison de la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19*, l'admission aux deux concours du CAPES de LSF a été prononcée à partir des épreuves d'admissibilité. L'Arrêté est consultable à partir de ce lien :

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2020/5/15/MENH2011238A/jo/texte>

Pour l'année 2020, l'admission au Troisième Concours du CAPES de LSF a donc été prononcée à l'issue de la seule épreuve d'admissibilité, qui a pu se dérouler dans des conditions satisfaisantes et dans le respect des consignes sanitaires (<https://www.education.gouv.fr/coronavirus-covid-19-respect-des-consignes-sanitaires-pour-l-organisation-des-concours-303711>). Les modalités complémentaires d'évaluation et de titularisation des lauréats de certains concours de la session 2020 ont été définies par un arrêté daté du 28 août 2020 (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042284691/>).

La session 2020 du Troisième Concours du CAPES de LSF est présentée dans ce rapport au travers des données statistiques ainsi que des analyses et commentaires du jury sur le sujet proposé et les productions des candidats. Le rapport établi par l'ensemble du jury vise notamment à fournir aux candidats à de

futures sessions de ce concours une aide à la préparation et divers conseils. Il convient également de se reporter aux rapports des sessions précédentes.

La préparation du concours suppose une consolidation des compétences linguistiques, aussi bien en LSF qu'en français, mais également un entraînement régulier aux différents exercices sur lesquels reposent les épreuves du concours. Le site bilingue <http://www.capes-lsf.ac-versailles.fr/>, dédié au CAPES de LSF et régulièrement enrichi, constitue un outil particulièrement précieux pour s'informer sur le concours. Il paraît, en outre, indispensable que les candidats se tiennent informés de l'actualité du monde éducatif, par la consultation régulière des sites institutionnels, notamment <http://www.education.gouv.fr/>, <http://www.devenirenseignant.gouv.fr/> et <https://eduscol.education.fr/>, ou encore du site de l'Institut Français de l'Éducation (<http://www.ife.ens-lyon.fr/ife>).

Le jury encourage les candidats malheureux lors de cette session, ainsi que ceux qui n'auraient pas pu se présenter au concours en 2020, à se réinscrire et à préparer les épreuves en tenant compte des informations et conseils des rapports successifs, consultables sur le site dédié au CAPES de LSF, à l'adresse suivante : <http://www.capes-lsf.ac-versailles.fr/>.

Ce propos introductif est enfin l'occasion de remercier l'ensemble des membres du jury pour leur investissement, mais également de saluer la contribution essentielle, tout au long de l'année, des cadres et des gestionnaires de la DGRH du Ministère et du SIEC.

Le président du jury,

Laurent DUHAUPAS, inspecteur d'académie – inspecteur pédagogique régional

I. Données statistiques

Épreuve écrite unique : Compréhension-restitution

Nombre de postes à pourvoir : 1

Nombre de candidats inscrits : 14

Nombre de candidats absents : 10

Nombre de candidats non éliminés : 4

Moyenne des notes des candidats non éliminés : 8,53

Barre d'admission : 11,73

Nombre de candidats admis : 1

II. Composition du jury

La composition du jury a été publiée sur le site www.devenirenseignant.gouv.fr jusqu'à la publication des résultats d'admission.

III. Tableau récapitulatif des épreuves du troisième concours CAPES de LSF 2020

Le concours comporte une épreuve d'admissibilité à partir de laquelle, pour la session 2020, a été prononcée l'admission.

ADMISSIBILITE
<i>Épreuve écrite sur 20</i>
<u>COMPREHENSION-RESTITUTION</u>
1ère partie : restitution en français d'une LS-vidéo
2ème partie : analyse de segments
<i><u>Durée de composition</u> : 5 heures</i>

IV. Épreuve d'admissibilité

Compréhension-Restitution en français d'une vidéo en LSF et analyse de segments

1. Définition générale de l'épreuve

Selon les termes de l'annexe I et IV de l'arrêté du 19 avril 2013, cette épreuve consiste en « *la compréhension-restitution en français d'un document vidéo en LSF, complétée par une réflexion sur le transfert d'une langue à l'autre à partir de quelques segments extraits du document vidéo* ». Dans cette première épreuve d'admissibilité, l'essentiel est de faire la preuve d'une excellente compréhension de la langue des signes, d'une certaine maîtrise de l'expression en français écrit et d'une capacité à analyser et comparer les deux langues.

La copie doit donc comporter deux parties distinctes :

- La restitution en français écrit
- L'analyse des segments.

Les candidats disposent d'une durée totale de 5 heures.

2. Sujet et attentes du jury pour la première partie : compréhension-restitution

Le sujet est téléchargeable à partir de ce lien :

https://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/capes_externe/06/3/s2020_capes_externe_lsf_1_1306063.pdf

Durée de la vidéo : 03'36''

Source de la vidéo : Extrait d'un entretien avec Emmanuelle Laborit pour l'émission *A voix nue*, site Internet de France Culture. <https://www.franceculture.fr/emissions/a-voix-nue/emmanuelle-laborit-au-dela-du-silence-15-le-cri-de-la-mouette-un-cri-denfant>

Titre de la vidéo : « Emmanuelle Laborit, au-delà du silence » (1/5), Le cri de la mouette, un cri d'enfant (Extrait)

Date de diffusion : 3 septembre 2018

Remarques sur la vidéo

Les éventuelles difficultés de la restitution pour cette vidéo peuvent être :

- La position d'Emmanuelle Laborit, assise sur un canapé, qui modifie quelque peu sa façon de signer bien que son expression relève d'un registre courant.
- Le regard de l'interviewée est dirigé vers la personne qui réalise l'interview, et non directement vers la caméra.
- Quelques signes du domaine musical, ou relevant de la perception du monde sonore propre à Emmanuelle Laborit, nécessitaient de la part des candidats de recourir à des formulations ou périphrases d'explicitation inspirées des structures iconiques employées.

Proposition de corrigé pour l'épreuve de restitution

NOTA : *LE JURY N'EXIGE PAS NECESSAIREMENT UNE TRADUCTION FIDELE DU DISCOURS DANS LE FOND ET LA FORME, MAIS UNE RESTITUTION DES INFORMATIONS CONTENUES DANS LE DOCUMENT, SELON UNE ORGANISATION DEFINIE PAR LE CANDIDAT.*

Proposition de restitution

Emmanuelle Laborit fait part de la façon dont elle ressent la musique qui dépend du type de musique considéré, elle distingue les musiques qui produisent des vibrations fortes qui viennent du sol, passent par les pieds et impriment en elle une sorte de pulsation, comme la rythmique des tambours africains et particulièrement la musique rock, qui sont plus physiques, donc ressenties dans les tripes et irradiant tout le corps et à l'inverse les musiques qu'elle qualifie de plus aériennes, qui sont plus hautes et qu'elle ne parvient pas à capter parce qu'elles sont très aigues et ne produisent pas de vibrations. Elle réussit néanmoins curieusement à les appréhender.

Évoquant son expérience de la musique, elle donne l'exemple de son père jouant du piano, pas n'importe quel piano, un piano à queue visuellement très beau. Elle le décrit parcourant les touches de long en large, virevoltant, faisant corps avec son instrument, les expressions de son visage épousant le moindre mouvement de ses mains. Elle dit s'imaginer cette musique de façon tout à fait personnelle, comme une sorte d'élévation aérienne. Donnant l'exemple du violon, elle évoque un air qui vous effleure le visage, comme autant de chants d'oiseaux, bien plus qu'un simple piaillement monotone, une mélodie subtile suspendue dans l'air.

Emmanuelle Laborit est bien consciente qu'elle décrit sa perception en tant que sourde, très différente de celle des entendants, quand tout son être se trouve absorbé, à l'unisson des musiciens qui se concentrent et vous communiquent la puissance de leur énergie. C'est la raison pour laquelle elle adore les concerts. Questionnée sur Maria Callas, Emmanuelle Laborit raconte sa réaction la première fois qu'elle a vu la cantatrice et comment celle-ci a réussi à la faire pleurer, sous les yeux ébahis de ses parents qui n'en revenaient pas. Cette tragédienne avait manifestement quelque chose de théâtral dans la voix, dans la finesse de son interprétation, on lisait sur son visage, dans ses yeux et dans son regard. Par l'énergie qu'elle dégageait, c'était comme si son corps tout entier parlait. Sa tête était loin de rester inerte, elle dégageait une telle énergie, une telle puissance théâtrale qu'elle submergeait votre regard. Maria Callas lui donnait des frissons, elle en avait la chair de poule. D'ailleurs, Emmanuelle Laborit se demande si elle ne serait pas déçue si elle l'entendait, car elle s'en faisait une telle image que si elle l'entendait vraiment, elle se dirait peut-être « ah ça n'est que ça en fait ! »

La restitution pouvait également être faite à la première personne.

3. Sujet et attentes du jury pour la deuxième partie : analyse de segments

La seconde partie de l'épreuve consiste en « *une réflexion sur le transfert d'une langue à l'autre à partir de quelques segments extraits du document vidéo* » (arrêté du 19 avril 2013, JORF n°0099 du 27 avril 2013, p.14).

L'objectif est de faire une analyse linguistique du discours, d'en expliquer le fonctionnement – d'adopter un point de vue métalinguistique – **tout en s'efforçant de faire des parallèles avec le français**. Rappelons que les programmes d'enseignement de la LSF du collège et du lycée comportent une partie sur les compétences permettant de passer de la LSF au français écrit : comparer les deux langues, proposer des traductions ou résumer un texte écrit en LSF sont des activités qui peuvent être menées en cours de LSF, certes de façon non systématique et toujours en lien avec le niveau de l'élève en français écrit. L'analyse contrastive demandée dans cette partie de l'épreuve permet d'évaluer les connaissances sur les deux langues et la capacité à restituer un savoir de manière explicite.


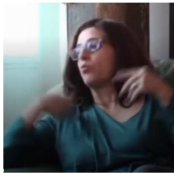
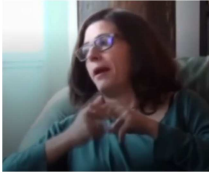


Premier ensemble de segments

Segment 1A : de 00'36'' à 00'40'' Segment 1B : de 01'29'' à 01'31''

Consigne : *dans les deux segments indiqués (segments 1A et 1B), Emmanuelle Laborit évoque l'air, à quatre reprises. Vous analyserez en détail les différentes unités sémantiques qui font référence à l'air. Vous proposerez ensuite plusieurs restitutions possibles de ces segments.*

Segment 1A

--

					
UL*	[AIR]	[MOI]	[APPELER]	[DESIGNER]	[AIR]
Labialisation	[AIR]	[MOI]	[APPELER]		[AIR]
Regard	----- interlocuteur -----				

*UL Unité linguistique

Propositions de restitution du segment 1A

Proposition 1 : [Des musiques] que je qualifierais de plus « aériennes ».

Proposition 2 : [Des musiques] plus aériennes, c'est comme ça que je les appelle.



Proposition 3 : [Des musiques] que j'appellerais des « musiques d'air ».

Les « musiques d'air » étant opposées aux « musiques de terre » ou terriennes dont Emmanuelle Laborit parle au début de l'extrait vidéo.

Segment 1B

Dans le segment 1B Emmanuelle Laborit reprend le signe [AIR] mais elle l'investit davantage, Elle cherche à lui donner de la substance comme en témoigne son hésitation du début, en même temps qu'elle frotte ses doigts comme pour sentir une matière, cherchant dans son esprit le moyen d'exprimer ce qu'elle ressent, à ce moment elle ne regarde plus son interlocuteur, signe qu'on est passé à une structure plus iconique de transfert de personne. En français on pourrait en trouver un

équivalent à travers l'utilisation d'images de comparaison. L'hésitation pourrait être marquée par des « euh », mais il semble, compte tenu du registre général à la fois détendu mais globalement de bonne tenue qu'on doive préférer des équivalents comme « comment dire ... », ou « c'est un peu comme »...

		
Regard	Regard en l'air	Regard « plus ouvert » en l'air sourcils relevés
Mouvement	Frottement de doigts	Mouvement d'effleurement des joues
Emplacement	Visage sans contact	Visage avec effleurement
Labialisation		----- [AIR]-----

Il semble que les langues vocales recourent moins fréquemment à l'image, ou à la métaphore que les langues des signes, en dehors des discours poétiques. Les LS, du fait de leur potentiel iconique, sont structurellement enclines à créer des images sans qu'il s'agisse nécessairement de procédés de style visant à créer un effet poétique. Les structures de transfert en sont le témoignage, de même les signes lexicaux comme ici le signe [AIR] peuvent à tout moment donner lieu à un investissement du locuteur plus important, et voir leur morphologie modifiée en vue d'accroître leur visée illustrative et de donner à voir comment les choses se passent dans la réalité subjective du locuteur.

Propositions de restitution du segment 1B

Proposition 1 : C'est un peu comme de l'air, de l'air qui vous frôle le visage.

Proposition 2 : Comment dire, c'est aérien, ça vous effleure le visage.

Proposition 3 : Je vois ça comme de l'air qui vous vivifie le visage.

Deuxième segment

Deuxième segment de 00'54'' à 00'59''

Consigne : *vous analyserez en détail les différents éléments linguistiques*

Dans ce segment Emmanuelle Laborit évoque son père jouant du piano.

Évocation du piano et du pianiste en français/en LSF



Le français possède des locutions nominales désignant les différents types de pianos (piano droit, piano à queue, quart de queue...), là où la LSF va souvent passer par des structures de transfert de taille et de forme (TTF) visant à donner à voir de façon illustrative ces différents instruments dans leur forme générale et leur taille, transposable dans l'espace de signation. De façon générale, sauf à recourir à la gestualité co-verbale pour donner corps aux objets, les langues vocales comme le français, vont nommer et décrire les objets au moyens de mots du lexique parfois composés, comme les adjectifs qualificatifs de grandeur, de forme par exemple. Les langues des signes comportent elles aussi des unités lexicales telles que grand ou petit, mais l'économie générale de ces langues dites iconiques les rend beaucoup plus efficaces pour décrire les objets de façon économique grâce aux structures de transfert, en l'occurrence transfert de taille et de forme. Dans l'extrait choisi, une fois la

catégorie générale désignée par l'unité lexicale, reprise ensuite à différent moment par des unités de transfert de personne indiquant l'action de jouer du piano déclinée de différentes façons, le TTF est repérable par le pointage du regard sur l'objet dont la forme est transférée, la configuration main plate déployée en une forme arrondie face à la locutrice suggère le corps du piano, sa forme, son épaisseur, voire son orientation par rapport au pianiste en train de jouer, puis l'ouverture du couvercle du piano est indiquée grâce à la main dominée plate inclinée pointée par le regard.

Évocation du pianiste



Unité linguistique

Regard

Mouvement

Expression faciale

Unité Lexicale [PIANO] Unité de Transfert Personnel
 vers l'interlocuteur Regard mains
 Mouvement des mains sur le clavier s'élevant vers la gauche
 Concentrée sur les touches

Évocation du piano



Unité linguistique

Configuration

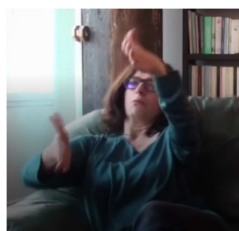
Mouvement

Unité de Transfert de Taille et de Forme (TTF)
 Main dominée : main plate, référence stable (gauche du piano)
 Main dominante : main plate

Dessin de la forme arrondie du piano

Regard	Vers la localisation du transfert	Vers l'interlocuteur
Expression faciale	Yeux un peu écarquillés sourcils relevés évoquant le caractère grandiose, impressionnant	
Labième	----- évoquant un son (+ éventuellement souffle)-----	
Posture corporelle	Tête légèrement en arrière	

Évocation du piano (suite)



Configuration	Main dominée : plate (dessus du piano)	Main dominante plate (Couvercle du piano)
Orientation	Horizontale	inclinée
Regard	Vers le dessus du piano	Vers la main inclinée désignant le couvercle ouvert
Expression faciale	Yeux un peu écarquillés sourcils relevés évoquant le caractère grandiose, impressionnant	
Posture corporelle	Tête légèrement en arrière	



Unité linguistique	Reprise brève du TTF du début
Regard	Regard vers la forme transférée

La modalisation en français/en LSF

En langue vocale, l'intonation ou, à l'écrit, la ponctuation peut donner des indications quant à l'état d'esprit du locuteur ou à son jugement sur ce qu'il est en train de dire, on parle alors de modalisation véhiculée, non pas par des unités lexicales (des mots) mais par l'intonation d'une proposition et la gestualité co-verbale : l'expression faciale ou corporelle, qui ne sont pas considérées par la plupart des linguistes comme des éléments à part entière de la langue, mais comme des éléments supra-segmentaux.

En LS, l'unique canal visio-gestuel véhicule les deux types d'information : ce que dit le locuteur au moyen de signes et la façon dont il module de ce qu'il est en train de dire par une expression d'approbation, de doute, de dégoût ou d'admiration. Dans l'extrait, l'expression d'Emmanuelle Laborit quand elle parle du piano à queue suggère une admiration, confirmée ensuite par ce qu'elle en dit, c'est à dire qu'il est visuellement très beau, voire impressionnant, on remarque en effet dans le segment que sa tête est penchée en arrière et son regard dirigé vers le haut, comme orienté vers un objet plus grand qu'elle, impressionnant.

Propositions de restitution du deuxième segment

Proposition 1 : Papa est pianiste, il joue du piano, mais pas n'importe quel piano, un piano à queue, avec ses courbes rondes et son couvercle ouvert

Proposition 2 : Papa jouait du piano, quand il jouait sur son piano, un piano à queue avec son couvercle ouvert, grandiose !

Proposition 3 : Papa joue du piano, un piano à queue ! s'il vous plaît !

4. Prestations des candidats

La moyenne des notes de l'épreuve de compréhension-restitution est de 8,53/20, les notes des quatre candidats non éliminés s'échelonnant entre 6,18 et 11,73.

4.1 Compréhension-restitution

Les prestations des candidats témoignent d'une compréhension globale de la LSF visiblement correcte et d'une certaine maîtrise du français. Malgré quelques imprécisions, la plupart des candidats parviennent à restituer correctement le sens de la LS-vidéo. Des maladresses ou incorrections d'ordre syntaxique sont relevées dans certaines copies, sans qu'elles entravent la compréhension générale.

Propositions intéressantes et commentaires du jury

Courte introduction permettant de thématiser le texte et de le contextualiser :	
--	--

Une introduction permettant de contextualiser l'extrait et proposée décrivant l'interview :

« La locutrice est assise, confortablement sur un canapé, entourée d'une bibliothèque. Ses jambes sont croisées et son bras est posé sur un accoudoir un peu haut. Il s'agit d'une description concernant les sensations ressenties par Emmanuelle Laborit face à la musique, avec des passages iconiques notamment lorsqu'elle évoque le piano de son père. Il y a un contraste de lumière également. »

« Pendant l'entretien Emmanuelle Laborit parle de son ressenti face à la musique, bien qu'elle n'entende pas. D'où le titre de la vidéo : « Emmanuelle au-delà du silence »

Plan visible et fidèle au discours d'origine :

Plusieurs candidats se sont appuyés sur l'organisation de l'interview pour structurer leur restitution en plusieurs parties (musiques vibratoires et musiques aériennes, évocation d'expériences musicales).

Choix d'expressions françaises adéquates :

« Elle est perçue du plus profond de son être jusqu'à l'envahir »

« C'est tout le corps qui parle / qui chante / qui s'exprime »

« Avoir des frissons / avoir la chair de poule »

« Musique aérienne, la musique flottant dans les airs »

Bien qu'une telle introduction ne soit pas obligatoire, elle témoigne d'une bonne appréhension de la situation de communication et participe de sa compréhension.

Cette contextualisation permet d'introduire la restitution.

Le jury conseille de faire apparaître la structuration perçue en recourant à des alinéas de sorte à créer des paragraphes. Le style indirect libre permet en outre de manifester sa compréhension globale du document.


Le jury a apprécié le recours à des expressions françaises traduisant particulièrement bien le propos d'Emmanuelle Laborit.

Maladresses ou erreurs et corrections ou conseils du jury	
<p>Propositions multiples de restitution en première partie d'épreuve <i>Leur sentiment / leur émotion</i> <i>Car (pourquoi)</i></p> <p>Contre-sens : <i>Des vibrations qui proviennent de la mer</i></p> <p><i>Comment la saisir dit-elle avec humour</i> <i>Car elle ne peut ironiquement pas la saisir</i></p> <p><i>Son père pianote avec classe bien que le piano soit visuellement beau</i></p> <p>Confusion : <i>Oscar de Molière</i></p> <p>Surinterprétation : <i>Âme théâtrale</i> <i>Ses parents sont choqués atterrés</i></p> <p>Expressions maladroitement, incorrectes ou</p>	<p>Une seule proposition est requise dans cette première partie d'épreuve, le candidat doit choisir celle qui lui paraît la plus pertinente. Les candidats n'ont pas à justifier leur choix par des explications ou des synonymes entre parenthèses)</p> <p>Le signe [PIED] a été confondu avec le signe [MER], le signe [TERRE] n'a pas été perçu, alors qu'il venait renforcer le sens (musique venant des pieds, de la terre) qui permettait une restitution du type « <i>musiques terriennes</i> » opposées à « <i>musiques aériennes</i> ».</p> <p>Ici E. Laborit commente son propre propos par un « c'est marrant », dans le sens de c'est curieux (Dans ce sens, le mot « marrant » n'induit pas la notion de comique ou d'ironie). « <i>Curieusement : elle ne peut pas la saisir</i> » Pianoter en français est un peu péjoratif, cela signifie qu'on ne joue pas très bien, pas très souvent. Par ailleurs, l'appréciation positive concerne davantage le piano, qui est un piano à queue que le pianiste.</p> <p><i>Molière de la révélation théâtrale</i></p> <p>« <i>Théâtrale</i> », concernant la cantatrice, suffisait amplement. Les qualificatifs choisis sont trop forts.</p>

<p>inappropriées : <i>Expression du visage « mort »</i> <i>La bouche ne doit pas être la seule active</i></p> <p><i>Représentation du chant des oiseaux : couic couic, ouin ouin ouin ...</i></p> <p>Hors-sujet : <i>Les musiciens tristes (qui savent qu'ils vont mourir) du film Titanic qui fait pleurer</i></p>	<p>Visage inexpressif</p> <p>La piaaillement d'un oiseau</p> <p>Il est rappelé que rien ne doit être ajouté qui n'est pas présent dans le discours d'origine. Ici le candidat ou la candidate donne un exemple qui n'a pas sa place dans un travail de restitution du sens.</p>
--	---

4.2 Analyse de segments

Le jury déplore une analyse linguistique parfois insuffisamment approfondie. Les 8 paramètres de la LSF peuvent en effet constituer le point de départ d'une analyse plus détaillée. La description linguistique s'est souvent limitée à deux paramètres : la configuration et le regard.

Propositions intéressantes et commentaires du jury												
<p>Précision de l'analyse et des termes employés : <i>Mouvement labial idiosyncrasique (0'55 à 0'58)</i></p>												
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Code temporel</th> <th>Unité linguistique</th> <th>Analyse</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>00'54"</td> <td>Unité lexicale [PIANO]</td> <td rowspan="3">Le locuteur utilise d'abord l'unité lexicale [PIANO], puis il investit dans le transfert personnel afin de jouer le rôle du pianiste. Ensuite, il décrit la forme du meuble du piano suivante:</td> </tr> <tr> <td>00'55" → 00'56"</td> <td>Unité de transfert (transfert personnel)</td> </tr> <tr> <td>00'57"</td> <td>Unité de transfert (transfert de taille et de forme)</td> </tr> </tbody> </table>	Code temporel	Unité linguistique	Analyse	00'54"	Unité lexicale [PIANO]	Le locuteur utilise d'abord l'unité lexicale [PIANO], puis il investit dans le transfert personnel afin de jouer le rôle du pianiste. Ensuite, il décrit la forme du meuble du piano suivante:	00'55" → 00'56"	Unité de transfert (transfert personnel)	00'57"	Unité de transfert (transfert de taille et de forme)		<p>Le jury salue l'utilisation de termes linguistiques corrects et faisant référence à des modèles théoriques maîtrisés. En l'occurrence Marie-Anne Sallandre <i>Compositionnalité des unités sémantiques en langues des signes (p.50 et 51)</i>. Même s'il ne s'agit pas d'un travail scientifique, le jury apprécie la maîtrise de termes adéquats, qui ne sont pas forcément des termes savants mais doivent être clairs et précis, il souhaite évaluer la maîtrise de la description linguistique en français ainsi que les qualités pédagogiques des candidats.</p>
Code temporel	Unité linguistique	Analyse										
00'54"	Unité lexicale [PIANO]	Le locuteur utilise d'abord l'unité lexicale [PIANO], puis il investit dans le transfert personnel afin de jouer le rôle du pianiste. Ensuite, il décrit la forme du meuble du piano suivante:										
00'55" → 00'56"	Unité de transfert (transfert personnel)											
00'57"	Unité de transfert (transfert de taille et de forme)											

<p>Interprétation intéressante : <i>Emmanuelle signe haut « AIR » donc cela veut dire que c'est quelque chose d'abstrait</i></p>	<p>Par ailleurs la référence au time code permet également de préciser les unités analysées.</p> <p>Le fait que le signe soit très haut peut signifier le fait qu'elle ne sache comment définir cette musique, ces sons.</p>
<p>Maladresses ou erreurs et corrections ou conseils du jury</p>	
<p>Erreur de catégorie grammaticale « AIR » = TS</p> <p>Imprécision de la description linguistique Absence de référence au time code</p> <p><i>Le mouvement des bras les yeux les joues</i></p> <p>Description des signes répétés [AIR] uniquement par les paramètres manuels.</p>	<p>Il s'agit ici d'un transfert de personne (TP)</p> <p>Certains candidats ne précisent pas à quel moment de la LS-Vidéo ils font référence, alors qu'ils pourraient mentionner le time code de l'unité linguistique qu'ils décrivent.</p> <p>Les paramètres linguistiques sont parfois décrits de façon peu précise. Il convient de qualifier les mouvements et de déterminer plus précisément les parties du corps ou du visage impliquées.</p> <p>Le français n'est pas toujours bien maîtrisé, ce qui rend l'analyse confuse. Le jury conseille aux futurs candidats de préparer en français l'expression de la comparaison et la description linguistique.</p> <p>Les paramètres manuels ne suffisent pas à distinguer la finesse du discours. Il importe d'analyser le regard et les paramètres non</p>

	manuels dans le contexte du discours / de l'énoncé.
--	---

Annexe 1

Sujet de l'épreuve de compréhension-restitution en français d'un document vidéo en langue des signes française.

Sujet téléchargeable à partir de ce lien :

https://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/capes_externe/06/3/s2020_capes_externe_lsf_1_1306063.pdf

Bibliographie-Sitographie

I- Linguistique, littérature, histoire et culture des sourds

BACRY Patrick : *Les figures de style*, Belin, 2000

BRUNEL Philippe et al : *Histoire de la littérature française*, Bordas, 1986.

CANTIN Angélique, CANTIN Yann, *Dictionnaire biographique des grands Sourds en France (1450-1920)*, Archives et Culture, 2017

CANTIN Yann, *La communauté sourde de la Belle Époque*, Archives et Culture, 2018

CUXAC Christian (dir.), *Les langues des signes, une perspective sémiogénétique, Acquisition et Interaction en Langue Étrangère*, n° 15, 2001 [<http://aile.revues.org/73>]

CUXAC C. et ANTINORO-PIZZUTO, E., 2010, « Émergence, norme et variation dans les langues des signes : vers une redéfinition notionnelle », in B. Garcia et M. Derycke (dir.), *Sourds et langue des signes. Norme et variations*, revue Langage et Société, n° 131, mars 2010, 37-53.

DUPRIEZ Bernard : *Gradus, Les procédés littéraires*, Christian Bourgeois, 1984

ENCREVE, Florence, 2012, *Les sourds dans la société française au XIX^e siècle. Idée de progrès et langue des signes*, Grâne: Créaphis.

GARCIA Brigitte et ENCREVE Florence, 2013. « La langue des signes française », *Histoire sociale des langues de France*, éd. Georg Kremnitz, 619-629. Rennes: Presses universitaires de Rennes.

MILLET Agnès, 2019, *La grammaire descriptive de la Langue des signes française : Dynamiques iconiques et linguistique générale*, éd. UGA, 2019

SABRIA, Richard (dir.) : *Les langues des signes (LS) : recherches sociolinguistiques et linguistiques*, Revue Glottopol, Université de Rouen, n° 7, janvier 2006

STALLONI Yves : *Les genres littéraires*, A. Colin, 2005

STALLONI Yves : *Écoles et courant littéraires*, A. Colin, 2009

II- Didactique des langues

CONSEIL DE L'EUROPE : *Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues : apprendre, enseigner, évaluer*, Didier, 2000, en ligne : <https://rm.coe.int/16802fc3a8> et *Volume complémentaire avec de nouveaux descripteurs* : <https://rm.coe.int/cecr-volume-complementaire-avec-de-nouveaux-descripteurs/16807875d5>

PUREN Christian, site d'information et de formation en didactique des langues et cultures
<http://www.christianpuren.com/>

III- Préparation aux exercices du concours

GLORIEUX Jean : *Le commentaire littéraire et l'explication de texte au CAPES, PLP, PLPA, CAFEP*, Ellipses 2007

GUICHARD Sylvie, RAVOUX-RALLON Elisabeth : *L'explication de texte à l'oral des concours*, A. Colin, 2002

IV- Textes officiels, programmes, ressources et rapports du jury

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

- Arrêté du 19 avril 2013, JORF n°0099 du 27 avril 2013 : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027361553&categorieLien=id>
- Arrêté du 11 juillet 2017 fixant les programmes d'enseignement de la langue des signes française à l'école primaire et au collège, JORF n°0191 du 17 août 2017 : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000035427581>

- Vidéos de présentation en LSF des programmes pour l'école primaire et le collège (cycles 1, 2, 3 et 4) :

<https://eduscol.education.fr/pid39261/langue-des-signes-francaise.html>

- Programmes d'enseignement optionnel de Langue des Signes Française (LSF) – classes de Seconde, Première et Terminale - Bulletin officiel n° 44 du 19 novembre 2020 :

<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo44/MENE2018684A.htm>

Annexe 1 - programme pour la L1 :

https://cache.media.education.gouv.fr/file/44/57/8/ensel684_annexe1_1348578.pdf

Annexe 2 – programme pour la L2 :

https://cache.media.education.gouv.fr/file/44/58/0/ensel684_annexe2_1348580.pdf

- Site du concours Capes de LSF, CRDP de Versailles www.capes-lsf.ac-versailles.fr
- Site Ressources LSF, CNDP www.cndp.fr/ressources-lsf
- Rapports du concours :
<http://www.devenirenseignant.gouv.fr/pid34315/se-preparer-pour-les-concours-second-degre-jurys.html>

Programmes des collèges dans les diverses disciplines :

https://www.education.gouv.fr/les-programmes-du-college-3203#De_nouveaux_programmes_pour_la_rentree_2016

Programmes et ressources d'accompagnement (toutes disciplines) pour les voies générale et technologique du lycée :

<https://eduscol.education.fr/pid39038/programmes-et-ressources-voies-generale-et-technologique.html>